

BELGIQUE - BELGIE
P.P. - PB
4500 HUY 1
9/2730



Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 122-2^{ème} trimestre 2009

Editorial

En février 1949, Dominique Pire découvrait l'univers des personnes déplacées et se mettait aussitôt au travail. Les parrainages, les homes, les Villages européens, c'était le début d'une action que l'Aide aux Personnes Déplacées mène toujours soixante ans plus tard, sous d'autres formes, il est vrai. Une association démarre le plus souvent dans la spontanéité, sur un coup de cœur et puis au fil du temps, elle se structure, elle se professionnalise. Il faut simplement veiller à ce que la recherche de l'efficacité ne fasse pas oublier l'élan généreux du départ. Nous croyons pouvoir dire que nous réussissons à maintenir ce nécessaire équilibre.

Nous vous parlons rarement de ce qui se passe dans les coulisses de la première association fondée par Dominique Pire. Nos administrateurs sont des gens de l'ombre. Toutefois, nous ouvrons dans ce numéro nos colonnes à notre nouveau président, Mr André Motte. Vous constaterez que l'Aide aux Personnes Déplacées n'est qu'un de ses multiples engagements dans la vie en société.

Galilée disait : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde. ». Le levier dont le progrès social a besoin, c'est l'investissement généreux et bénévole de citoyens altruistes, désireux de combler les manques qu'ils constatent. Pour donner corps à leurs rêves, il faut un point d'appui : le soutien moral et financier de donateurs toujours là au bon moment pour donner le coup de pouce nécessaire. Grâce à vous depuis soixante ans, nous avons soulevé, si pas le monde, du moins bien des montagnes.

Tant qu'à vous parler de nos coulisses, terminons par une autre bonne nouvelle. La Région Wallonne vient de nous octroyer deux postes mi-temps A.P.E. dans le cadre du Plan Marshall. Une de nos tutrices actuellement occupée à mi-temps disposera ainsi d'un temps de travail supplémentaire pour développer un projet destiné aux mineurs non accompagnés : organiser des permanences d'accueil et d'accompagnement pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes.

L'autre mi-temps va nous permettre d'étendre encore notre offre de cours de français par l'ouverture d'une classe de jour et d'une autre en soirée. L'octroi de ces postes est la preuve de la complémentarité entre pouvoir politique et monde associatif. C'est aussi la reconnaissance d'un savoir-faire.

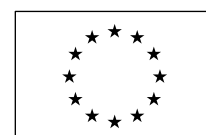
Patrick Verhoost

Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

**CCP 000-0075670-10
IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1**



RÉGION WALLONNE





INTERVIEW

André Motte est le nouveau Président du Conseil d'Administration de l'Aide aux Personnes Déplacées. Professeur honoraire de Philosophie à l'Université de Liège et ancien doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, il nous parle du sens qu'il donne à son engagement associatif et du ton qu'il aimerait donner à sa présidence.

Qu'est-ce qui a amené l'homme très occupé que tu as toujours été à s'impliquer dans le travail de l'Aide aux Personnes Déplacées ?

Il faut savoir tout d'abord que j'ai passé mon enfance et ma jeunesse à Huy et que j'y ai bien connu le Père Pire ; son bureau du Service d'entraide familiale était installé dans la rue où j'habitais, et où il venait donc très souvent. C'était pendant la guerre et les enfants du quartier jouaient volontiers au foot dans l'impasse de cette rue. Je vois encore le Père nous rejoindre et taquiner le ballon avec nous... Mais j'ai quitté Huy après mon service militaire pour m'installer dans la région liégeoise, et ce n'est que bien plus tard, en 1979, que je suis entré en contact avec l'Aide aux Personnes Déplacées et Madame Wolper-Beaudry, lors du drame des boat-peoples vietnamiens. Avec des amis, nous avons créé à Ans un groupe d'accueil et c'est principalement par l'intermédiaire de l'Aide aux Personnes Déplacées que nous sont arrivés successivement une bonne quarantaine de réfugiés, en majorité des enfants, que nous avons logés dans plusieurs maisons rénovées et meublées par notre équipe. Ce fut une expérience humaine très riche et très intense qui a créé entre membres du groupe, comme aussi avec les réfugiés et avec des membres de l'Aide aux Personnes Déplacées des liens étroits et durables. Et c'est ainsi qu'Andrée Wolper m'a demandé un jour de faire partie de l'Assemblée Générale de l'association et qu'au début des années 90, je suis entré dans son Conseil d'Administration. Peu de temps après, le génocide rwandais a été l'occasion de ressusciter dans ma commune le groupe d'accueil que nous avions formés un quart de siècle auparavant et on a pu à nouveau compter sur lui.

- Cela était-il ton premier engagement social ?

Non, pas vraiment. J'ai toujours eu le souci de consacrer une partie de mon temps, à côté de mon activité principale, à des engagements bénévoles, disons « citoyens », parce que j'aime être présent là où des hommes et des femmes font des choses ensemble, librement. C'est ainsi que j'ai œuvré longtemps dans le scoutisme, que j'ai été, pendant six années, membre de la Commission d'assistance publique (l'ancien CPAS) de Loncin et que, pendant plus de trente ans aussi, jusqu'il y a peu, j'ai fait partie du pouvoir organisateur d'une Ecole supérieure de Liège.

- Ta profession te prédisposait-elle à t'intéresser au travail d'une association comme la nôtre ?

Dans une certaine mesure, oui, quoique de façon indirecte. J'ai enseigné la philosophie à l'Université de Liège et notamment la philosophie morale, et j'ai consacré de nombreux séminaires à l'étude des droits de l'homme. Une préoccupation qui m'habite depuis longtemps et qui est un des grands défis de notre temps est le déséquilibre qui existe entre pays pauvres et pays riches, en gros entre pays du Nord et pays du Sud. Or ma conviction est que les phénomènes migratoires ne pourront être régulés que si l'on parvient à combler progressivement ce fossé, ce qui ne semble guère être le cas actuellement.

J'ai aussi enseigné la philosophie et la religion des anciens Grecs et j'ai ici une belle histoire à raconter ; elle est tirée de l'*Odyssée* d'Homère, une œuvre qui est, avec l'*Illiade*, la plus ancienne de toute la littérature occidentale. Quand Ulysse retrouve son île d'Ithaque après dix ans d'errance, la première personne qu'il rencontre est son porcher Eumée qu'il ne reconnaît pas. Mais le vieux serviteur,

lui, a reconnu son maître ; il ne le lui dit pas, mais il l'accueille évidemment avec une particulière gentillesse. Ulysse s'en étonne et lui demande le pourquoi de son attitude. Et Eumée a cette réponse sublime : « C'est que les pauvres et les étrangers viennent de Zeus. ». Il faut savoir que Zeus est le plus grand dieu de tout le panthéon, et si c'est lui qui est chargé de veiller à ce que les hommes viennent toujours en aide aux plus déshérités d'entre eux, c'est sûrement que ce commandement compte parmi les plus importants. N'est-ce pas à cela, en effet, qu'on reconnaît qu'un homme est vraiment digne de son humanité ? Puisse l'Occident cultiver toujours avec soin cette petite racine qui est au fondement même de la civilisation !

- Peut-on te demander pourquoi tu as accepté la présidence de l'association ?

Je n'étais pas candidat, pour une raison facile à comprendre : je ne suis plus de première jeunesse (j'ai 72 ans !) et un tel âge n'est sans doute pas le mieux indiqué pour faire vivre une association avec la lucidité et le dynamisme requis. Mais comme mes collègues unanimes m'assuraient que je pouvais être encore être utile dans cette fonction, j'ai accepté de les croire... Cela dit, c'est avec grand enthousiasme que je vais me consacrer à ma nouvelle mission. Le hasard, en effet, a bien fait les choses, car, à l'occasion de la célébration, en 2008, du cinquantième anniversaire du Prix Nobel qu'a reçu le Père Pire, l'occasion m'a été donnée d'étudier de près sa pensée et son œuvre. J'ai ainsi mieux compris combien les idées que, toute sa vie, il avait défendues étaient profondément novatrices et restent toujours d'actualité. Cette découverte m'a permis de recharger à plein bord mes accus, et j'espère que mon enthousiasme sera contagieux...

- Comment vois-tu cette présidence ?

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à mon prédécesseur, Luc Denys ; pendant une quinzaine d'années, il a tenu les rênes de l'Aide aux Personnes Déplacées avec compétence, fermeté et grande bienveillance ; s'il a démissionné, c'est uniquement en raison d'un surcroît de travail, et il reste d'ailleurs membre de notre Assemblée Générale. Mon intention est donc de marcher sur ses traces et je serai heureux de pouvoir compter sur ses conseils.

Parler dès à présent d'un programme serait de ma part très prétentieux. Notre association fonctionne bien et on peut même dire qu'elle a aujourd'hui le vent en poupe. S'il m'apparaissait un jour que des choses sont à réformer ou que d'autres sont à créer, c'est collégialement du reste, comme par le passé, que des décisions seraient prises, en concertation avec le personnel.

Mon désir est d'être, autant que possible, un président de proximité, présent sur le terrain quand il le faut pour mieux connaître, dans ses démarches concrètes, le fonctionnement de l'association,

pour encourager, pour prêter main-forte le cas échéant et pour veiller aussi à la qualité des rapports humains entre nous et aussi, bien sûr, avec tous ceux que nous aidons, ainsi que le Père Pire lui-même l'a toujours expressément voulu.

Mon souhait serait aussi que l'Aide aux Personnes Déplacées puisse contribuer davantage au développement, dans notre pays, d'une mentalité plus accueillante aux personnes déplacées. Mais, à ce propos, c'est à nos bienfaiteurs que je tiens à m'adresser par priorité pour les remercier vivement du soutien précieux qu'ils nous apportent et pour leur lancer aussi un appel. Notre association approche de son sixième anniversaire ! Nombreux sont les donateurs de la première ou de la deuxième heure qui nous sont restés fidèles, mais, chaque année, le nombre de ceux qui disparaissent s'accroît bien évidemment. Or les nouveaux venus ne compensent pas ce déficit. Il s'ensuit que, même si les cordons de notre bour-

se sont tenus avec grande vigilance, - je m'en porte garant -, notre bourse elle-même tend à se réduire... Or si nous étions moins à l'étroit, j'ai la conviction que nous pourrions mieux faire et faire davantage, car les besoins ne manquent pas. C'est pourquoi je demande à nos bienfaiteurs d'accroître leur générosité si cela leur est possible et/ou de nous aider à recruter de nouveaux membres en donnant ce bulletin à lire, en nous communiquant des adresses ou en nous suggérant de bonnes idées. Qu'ils soient déjà remerciés de leur bonne attention !

*Propos recueillis par
Anne-Françoise Bastin*



“J'AI TANT NAVIGUÉ, NUIT ET JOUR, SUR LA BARQUE DE TON AMOUR...”

*Le journal d'un “clandestin”, rêves et espoirs en forme de poésie
par Francesca Grisot, travailleuse sociale italienne*

Zaher Rezaï, treize ans, soudeur, né à Mazar-el Sharif (Afghanistan), mort à Venise, écrasé par le camion sous lequel il s'était accroché pour entrer en Italie.

Fragments de son carnet de voyage.

Zaher Rezaï, fils de Mahmud, était un Hazara de Mazar-el Sharif, la ville qui, en 1998, fut le théâtre d'un des nombreux massacres de civils Hazaras que nous rappelle l'Afghanistan. Zaher était tout petit et l'un de ceux qui avaient eu la chance de survivre. Quelques années plus tard, encore enfant, Zaher était en Iran. Il travaillait comme soudeur, en notant soigneusement esquisses et mesures sur son carnet. Le profil qui émerge de la lecture et traduction de son carnet de « clandestin » est le suivant : un garçon fuyant la persécution, obligé de travailler

très jeune comme soudeur, qui se jette à contre cœur dans un voyage d'espoir dont il sait bien qu'il est plein d'embûches.

L'histoire de Zaher peut être reprise comme icône du migrant afghan, le plus souvent mineur, si ce n'est à l'arrivée, au départ sûrement. En tout cas potentiel demandeur d'asile. Le cas des migrants afghans, très jeunes le plus souvent, est l'histoire d'une diaspora silencieuse. Etant donné son nombre réduit, elle n'a pas d'écho dans les journaux, mais révèle un malaise social lié non seulement à la guerre ou à l'occupation du pays, mais aussi à un féroce conflit ethnique et religieux dont on ne parle pas en Occident. Et s'y ajoute la condition prolongée de diaspora et d'exil, qui en est désormais à la troisième génération, et, des décennies durant, a contraint

des familles entières à migrer sans répit à travers des pays frontaliers peu hospitaliers (Pakistan et Iran) et dans des zones intérieures de l'Afghanistan.

A cette diaspora silencieuse Zaher va finalement donner une voix : une voix très douce. Dans les vers de ses poésies, il cherche le courage de continuer, au-delà des mers, là où il croit que son droit d'exister est garanti. Le carnet qu'on a trouvé dans sa poche contenait en quelques pages le résumé de sa vie : quelques esquisses talentueuses, rapportées avec des mesures détaillées, du travail de soudeur qu'il faisait en Iran; une note sur les économies grappillées et quelques poésies, inscrites ou apprises peut-être le long du trajet. La calligraphie du garçon indique un degré d'instruction très bas et nous confirme que, comme nombre de

ses concitoyens, Zaher n'a pas eu la possibilité de fréquenter l'école. Et pourtant, difficile à croire pour nous Italiens, il connaissait par cœur et récitait en lui-même un certain nombre de vers en rimes. Poésies classiques, poésies très souvent anciennes, de plusieurs siècles, qui parlent d'amour et de nostalgie ; où l'aimé est Dieu et l'amour mystique le désir de le retrouver dans la splendeur et la pureté de la prééternité.

*Tu portes le parfum des gemmes qui éclorent,
Tu es comme une fleur du printemps...
Et douce ton affection
J'aime parler avec toi...
Tu es un ami enchanteur
Tu es soif de passion et beauté*

J'aime souligner cela parce que l'amour de la poésie de ces jeunes migrants afghans est le premier indice de la sensibilité, de la dignité et du respect dans lesquels ils sont éduqués dès leur plus jeune âge. Quand on parle avec eux, trop souvent émerge la souffrance de la discrimination, la détermination avec laquelle ils luttent pour voir reconnaître leur droit d'exister tout simplement en tant que « personnes humaines ». Leur rêve européen est l'« Europe des droits de l'homme ». Rêve auquel ils n'ont pas l'intention de renoncer. Inutile de les renvoyer; ils essaieront à nouveau, jusqu'à la mort s'il le faut.

*J'ai tant navigué, nuit et jour, sur la barque de ton amour
Qu'à la fin ou à t'aimer j'arriverai ou noyé je mourrai.*

Continuer. A tout prix : « En Iran, on ne peut pas rester, en Afghanistan on ne peut pas retourner », répètent de façon obsessionnelle les jeunes interviewés. La poésie continue. Elle raconte la peur du rejet ; d'être traité comme un migrant quelconque ou, pire, comme un voleur ou un clandestin.

*Jardinier, ouvre la porte du jardin,
Je ne suis pas un voleur de fleurs,
Je me suis fait rose moi-même,
Car j'ai besoin d'une autre fleur*

La peur du voyage. Le bras de mer qui le sépare encore du droit d'asile.

*Ce corps si assoiffé et fatigué
Peut-être n'arrivera jusqu'à l'eau de la mer.
Je ne sais encore quel rêve le destin me réservera,
Mais promets-moi, Dieu,
Que tu ne laisseras point que finisse le printemps.*

On est au seuil de l'hiver. Dans les limbes de Patras, Zaher s'embarque sur un navire qui part pour l'Italie. La mer, la dernière traversée.

*Oh mon Dieu, que de douleur réserve l'instant de l'attente,
Mais promets moi, Dieu,
Que tu ne laisseras point que finisse le printemps.*

Dans mon expérience de médiatrice, c'est chose banale que les jeunes afghans, mêmes analphabètes, gardent en mémoire des vers de poésie et les répètent souvent pour se donner du courage pendant leur voyage et l'expérience de la diaspora. Ce que j'ai le plus souvent entendu parler de la douleur de la mort en exil. Je voudrais le dédier pour conclure à Zaher, en rappelant que malheureusement c'est cette obsession qu'on lit dans les yeux des migrants afghans avec qui je vis et travaille.

*Si un jour d'exil la mort décide de reprendre mon corps
Qui s'occupera de ma sépulture,
qui pourra coudre mon suaire ?
Que mon cercueil soit déposé sur une hauteur
Pour que le vent rende à ma Patrie mon parfum*



Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Suisse :

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

**Editeur responsable :
Patrick Verhoost**